



Atelier des Voiles d'Antan du Léman

Association loi 1901

Assemblée générale du 7 octobre 2016

à Messery, de 20h00 h à 22h40

Présents : Marie-Jo BALOCHE, Mika BOUVIER, Evrard DE BONDY, Alexandre DE VITA, Heidi DUCAS, Jean-Guy FAVRAT, Paul FONT, Olivier FOURNIER, Florent GRENIER, Alain GUER, Bernard HUGUENIN, Emmanuel JUNG, Pierre LAMBERT, Jean-Claude MAGNIN, Michel NERBOLLIER, Jean-Yves PARICHON, Tristan PUIG, Lionel SECCATORE, François SOULIE, Jean-François TRAINI, Thomas HENGEL, Marco PALUDET

Excusés : Philippe Carvaillo et Georges DALLATURCA, qui ont donné leur pouvoir à Jean-François TRAINI ; Jean BORDAT ; Didier BOSSY ; Jennifer FOURNIER et Yves JEANNE, qui ont donné leur pouvoir à Emmanuel JUNG ; Paul LORIDANT ; Hubert SILVAIN, Chantal VIEUX

26 membres sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint (nos statuts prévoient au minimum 1/3 des 47 membres présents ou représentés). L'AG peut valablement délibérer, sous la présidence de Florent GRENIER.

1 - Approbation du PV de la dernière AG (2 octobre 2015)

Le PV de notre dernière assemblée générale est en ligne sur le site de l'Association.

> **Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.**

2 - Rapport moral de l'année écoulée

Florent GRENIER, président, débute la présentation du bilan moral en exposant les points positifs de cette année 2016-2016:

- L'extension de la surface disponible pour le stockage des bateaux a permis à tous les membres qui le souhaitaient de travailler et de stocker leur bateau dans de bonnes conditions. Le taux de remplissage a cependant subi une légère baisse suite à la sortie de plusieurs grands bateaux (cf point suivant).
- Plusieurs bateaux sont sortis de restaurations cette année, grâce aux efforts de leurs propriétaires mais aussi de plusieurs membres qui ont contribué à ces travaux de manière significative:
 - o Les Folkboats de J. Bordat et J.N. Picot
 - o le 15m2 SNS Hippocampe
 - o Villanelle, à Yves JEANNE, qui a notamment vu sa quille changée
 - o Le doris, construit à 90% dans notre atelier par Jean-François Traini
 - o Le dragon Baladin, à Alain Guer
- L'AVAL a été fortement représenté lors de deux grandes manifestations de voiliers classiques (Classique de Sciez et les Défis de Nernier). Ces manifestations ont été également révélatrices de manquements dans la communication de l'AVAL, auxquels

le CA a commencé à remédier (création de polos, projets de réalisation de guidons, de banderoles, de panneaux d'exposition)

- De belles initiatives ont également émergé. On peut citer la soirée canots du mois de décembre qui a réuni une vingtaine de personnes autour de documents d'époque, et d'une excellente fondue.
- L'activité de formation a également intéressé un grand nombre de membres, et a nous l'espérons contribué au partage des connaissances, qui est l'un des objectifs de l'association.

Il présente ensuite les points d'amélioration suivants, certains étant malheureusement récurrents d'une année sur l'autre:

- Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés quant à l'utilisation de l'atelier.
 - o Cette année encore, plusieurs bateaux sont sortis de l'atelier sans que leurs propriétaires n'aient pris la peine de prévenir l'association. En plus d'être contraire au règlement intérieur de l'association, ce comportement pose plusieurs problèmes en termes de suivi de l'atelier; comptabilité, etc. et n'entre pas dans l'esprit associatif de la gestion de l'atelier.
 - o Autrement plus inquiétant, un bateau est rentré à l'atelier de Douvaine sans avoir prévenu à l'avance, ce qui nous met en difficulté à plusieurs titres (loyers, assurance, etc.)
- La gestion des commandes a également été rendue difficile par plusieurs comportements qui s'intègrent difficilement dans un cadre associatif:
 - o Une personne a effectué une commande directe auprès de l'un de nos fournisseurs sur le compte de l'association, à une adresse de livraison tierce.
 - o Les commandes ont plusieurs fois été retardées pour de mauvaises raisons, notamment des changements d'avis tardifs ou une indécision sur les produits malgré l'aide apportée par Lionel
 - o Les règles de commandes vont donc être rigidifiées, notamment au niveau des dates. Il est cependant important de préciser que les commandes ad-hoc, si elles sont demandées dans de bonnes conditions, continueront à être acceptées, le but de ce système de commandes groupées étant de s'assurer que le maximum de membres profitent des tarifs préférentiels chez nos fournisseurs!
- La communication a malheureusement souffert de l'abandon de l'agenda électronique pour l'inscription à l'atelier. Le CA va travailler à améliorer ce point, et à encourager les membres à communiquer directement à l'association les informations dont ils ont connaissance.
- La gestion des trois bateaux de l'association a également amené le CA à questionner le projet porté par ces bateaux. Ce problème fait l'objet d'une point séparé à l'ordre du jour.

Florent conclut son bilan moral en remerciant chaudement son conseil d'administration et tous les membres qui ont contribué aux activités de l'association, avec une pensée particulière pour Jean-François Traini et Jean-François Andrier qui ont animé l'atelier de leurs formations et apporté une aide précieuse aux adhérents restaurant leurs bateaux.

Il fait également part à l'AG de son souhait de ne pas se représenter pour un second mandat au poste de président.

3 - Rapport financier

Alain GUER, trésorier, présente le compte de résultat (recettes / dépenses) joint en annexe à ce PV. Il rappelle que les comptes détaillés sont à la disposition de tous sur simple demande.

Événements marquants de l'exercice 2015 - 2016

- a) Les **recettes** de l'association (17 500 €) sont en légère baisse (-2 500 €) par rapport à l'exercice précédent. Les postes principaux sont:
- Les **loyers** encaissés (10 332€): Les nombreuses sorties de bateaux ont eu un impact négatif sur les loyers (-1 500€ par rapport à l'année précédente).
 - La vente de **fournitures** (4 300€): Cette activité est en légère baisse, mais reste équilibrée.
 - Les **formations** : cette activité a généré 730 € de recettes cette année (+160€ par rapport à l'année précédente).
- b) Les points principaux à noter concernant les **dépenses** de l'association sont les suivants :
- Les dépenses nécessaires à l'entretien et l'utilisation du voilier Lyode de l'association ont été plus importants cette année (833 €), ils comprennent notamment le prix de la place de port à Nernier ainsi que des frais d'entretien divers (vernis, etc.).
 - Les frais de construction de l'atelier ont été très limités cette année (271 €), la majorité des fournitures ayant été achetées lors de l'exercice précédent.

Le budget 2015-2016 présente un excédent de 2 573 €, qui servira à financer la prochaine tranche de travaux de l'atelier (dalle au sol principalement).

Rappels :

- les achats de fournitures doivent être réglés à la commande (et au plus tard dans la semaine suivant la livraison).
- Les loyers sont payables d'avance, de préférence par virement automatique.

Compte tenu de notre situation financière, nous proposons de maintenir les montants :

- de la cotisation à 20 €
- du loyer à 2,50 € / m² par mois pour les bateaux
- du loyer à 10 € par mois pour les bers et remorques à Messery.
- du loyer à 15 € par mois pour les bers et remorques à Douvaine.

Emmanuel JUNG ayant quitté ses fonctions de trésorier à la date du 15 février 2016, l'approbation des comptes et le quitus au trésorier ont donné lieu à deux votes séparés.

Quitus à Emmanuel JUNG pour la gestion des comptes de l'association jusqu'au 15 février 2016:

- **Le rapport financier et les comptes tenus par Emmanuel JUNG sont approuvés à l'unanimité.**

Quitus à Alain GUER pour la gestion des comptes de l'association depuis le 15 février 2016:

- **Le rapport financier et les comptes tenus par Alain GUER sont approuvés à l'unanimité.**

Le CA propose de conserver un montant de cotisation de 20 €

- **Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité.**

4 - Gestion des bateaux de l'association

Le conseil d'administration partage avec l'AG son constat quant à la situation des bateaux de l'association:

- Lyode n'a malheureusement pas fédéré de chefs de bord cette année et n'a donc pas pu être mis à l'eau.
- Ara et Simoun ont été transférés à Douvaine à la fin de l'année dernière et n'ont toujours pas inspiré de projet de restauration à nos adhérents.

Les débats amènent à la conclusion que ces projets peuvent intéresser certains de nos membres (en particulier la navigation sur Lyode), mais qu'à l'heure actuelle aucun adhérent n'est en position de prendre la responsabilité de ces projets.

La question suivante est donc soumise au vote de l'assemblée générale:

« Si une association ou un particulier manifeste son intérêt pour l'un de ces bateaux, l'AG autorise-t-elle le conseil d'administration à les vendre ou les céder à titre gratuit, à la condition expresse que le repreneur s'engage à le restaurer et/ou le préserver et/ou le faire naviguer dans des conditions conformes à l'esprit de l'AVAL? »

- **Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

Le CA présente les propositions potentielles qui ont d'ores et déjà été identifiées:

- L'association Patrimoine du Léman, qui s'occupe notamment du programme de navigation du voilier Phoebus, a exprimé son intérêt pour l'intégration de Lyode à sa flotte.
- Florent Grenier et Alain Guer ont exprimé leur intérêt pour reprendre et restaurer Ara.

Jean-François Traini précise qu'il serait de bon ton de demander aux éventuelles associations repreneuses d'accorder des conditions préférentielles aux membres de l'AVAL pour leur permettre de continuer à naviguer sur ces bateaux.

Le conseil d'administration approuve cette proposition et la prendra en compte dans ses discussions futures.

5 - Renouvellement des membres du CA :

4 conseillers sont sortants du fait de nos statuts : Lionel SECCATORE, Paul FONT, Alain GUER.

Sont candidats au C.A :

- Lionel SECCATORE
- Paul FONT
- Alain GUER

➤ **Ces 5 candidats sont élus à l'unanimité**

La composition du Bureau sera déterminée lors de la prochaine réunion du CA

6 - Questions diverses

- Question: Pierre Lambert mentionne que le nombre d'adhérents de l'association intéressés par les canots est toujours croissant, tout comme le nombre de canots qui fleurissent sur les rond-points de la côte lémanique. Il fait part de son souhait de créer une section canots au sein de l'AVAL, destinée à fédérer les adhérents autour du projet de sauvegarde et de navigation de ces canots.
- L'AG et le CA accordent leur soutien à ce projet. Les communications se feront dans un premier temps sur la liste de diffusion de l'AVAL. Les moyens nécessaires à cette section (espace à l'atelier etc.) seront discutés en temps utile.

L'Assemblée Générale se termine à 22 h 41, suivie par une collation préparée et partagée par les présents.

Comptes de l'AVAL

AVAL

Comptabilité 2015/16

Mouvement

Comptes

Compte	Libellé	Ouverture EUR	Débit EUR	Crédit EUR	Solde EUR
--------	---------	------------------	--------------	---------------	--------------

BILAN

ACTIFS

512100	Compte courant bancaire	17,41	21 333,89	17 746,40	3 604,90
514000	Compte Epargne	3 270,00	7 940,60	3 876,60	7 334,00
531100	Caisse		60,00		60,00
TOTAL ACTIFS		3 287,41	29 334,49	21 623,00	10 998,90

PASSIFS

102000	Fonds associatif sans droit de reprise	-3 287,41			-3 287,41
110000	Report à nouveau				
12000	Provisions loyers à payer		3 518,00	7 735,00	-4 217,00
13000	Fournisseurs		1 806,24	2 727,44	-921,20
	Résultat net d'exercice (Bénéfice ou perte)		18 533,83	21 107,12	-2 573,29
TOTAL PASSIFS		-3 287,41	23 858,07	31 569,56	-10 998,90

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

701000	Loyers encaissés		10 322,00		-10 322,00
710000	Intérêts perçus		61,23		61,23
756000	Cotisations		1 070,00		-1 070,00
760000	Vente Cartes FFV		687,00		-687,00
762000	Formations encaissées		734,76		-734,76
771300	Ventes de produits	88,94	4 414,13		-4 325,19
780000	Subvention		300,00		300,00
TOTAL PRODUITS		88,94	17 589,12		-17 500,18

CHARGES

607000	Achats de produits	3 978,39			3 978,39
613000	Loyers payés	3 966,00			3 966,00
613500	Loyers en cours	7 735,00	3 518,00		4 217,00
614000	Achats pour atelier	271,98			271,98
615560	Achats pc LYODE	833,25			833,25
616000	Assurances	460,53			460,53
617000	Achats Cartes FFV	921,20			921,20
618000	Divers	30,00			30,00
623000	Publicité, publications, relations publiques	198,65			198,65
627000	Services bancaires et assimilés	49,89			49,89
TOTAL CHARGES		18 444,89	3 518,00		14 926,89
Perte(+) Bénéfice(-) du Compte de Résultat		18 533,83	21 107,12		-2 573,29